



Bruxelles, le 20 mai 2022

CM 3240/22

JAI
COPEN
DROIPEN
ENV

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	steven.cras@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+ 32 2 281 54 83 (Secr.: +32 2 281 22 19)
Objet:	Conseillers JAI (COPEN - CRIMENVI) (9:30-11:30)
Date:	23 mai 2022
Heure:	9:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

Format : 1+0

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la protection de l'environnement par le droit pénal et remplaçant la directive 2008/99/CE
 - Préparation du Coreper sur base d'un texte révisé par la Présidence : examen des dispositions pertinentes relatives à la définition des infractions et aux sanctions
 - = 9146/22
 - = 14459/21 + COR 1

3. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.